



## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi du 19 janvier 2018

<b>Nombre de représentants en exercice :</b>	<b>13</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>8</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>8</b>

L'an deux mil dix-huit, le 19 janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Serge PICARD, Maire,,

**Présents** : Mm PICARD, NADALIN, PILEYRE, NISSOU, SAIAH  
Mmes BARRE, BEUGNET, RENOFFIO, CHIPPEAUX

**Absents excusés** : Mmes GUERET, CHIPPEAUX, RESCH  
Mm MIOTTE, GIUDICI

**Secrétaire** : M. PILEYRE

**Assistait également au conseil**: Mme Bénédicte GUERET

### **Comptes rendu de conseil du 24 novembre et 15 décembre 2017**

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire donne lecture des comptes rendu du Conseil du 24 novembre et du 15 décembre 2017.

Le Conseil émet une remarque :

- Délibération :
  - « Subvention création d'entreprise » :
    - enlever le deuxième paragraphe qui fait double emploi avec le premier».

Le Conseil après avoir ouï l'exposé du Maire :

- ✚ y émet un avis favorable.

### **Nouveaux statuts du RPI**

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération émanant du Syndicat du RPI du 29 décembre 2017 concernant les nouveaux statuts.

La Commune a approuvé les statuts en date du 21 juillet 2017 cependant, après plusieurs observations de la Préfecture, il y a lieu de les modifier et de les revoter.

Le Maire propose d'annuler la délibération prise le 21 juillet 2017 et de les approuver par une nouvelle délibération.

Le Conseil après avoir ouï l'exposé du Maire :

- ✚ retire la délibération du 21 juillet 2017,
- ✚ adopte les nouveaux statuts.

## Modification des horaires du Groupe scolaire

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Selon le décret n°2017-11108 du 27 juin 2017, l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles primaires et maternelles sur 4 jours est rendue possible par dérogation au cadre général d'une organisation de la semaine scolaire sur 4.5 jours.

Vu la concertation avec le corps enseignants et les parents d'élèves au conseil d'école du 12 décembre 2017 concernant l'application de la réforme des rythmes scolaires permettant de répartir les 24 heures d'enseignement sur 4 jours.

Nous devons revoir les horaires de classe du Groupe scolaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil les horaires suivants pour le Groupe Scolaire « Saint Exupéry » à compter de la rentrée de septembre 2018.

### Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

8 h 40 – 11 h 55      13 h 45 – 16 h 30

Le Conseil après avoir ouï l'exposé du Maire :

- ✚ accepte la répartition du temps scolaire ci-dessus présenté.

*Arrivée de M.GIUDICI à 21 h 35*

## Vente de lots de bois destiné à l'affouage

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

### M. Pileyre concerné par cette affaire, ne prend pas part au vote

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer le tarif pour la vente du bois destiné à l'affouage dans la forêt communale. Il indique que la commission bois présidée par M. Pileyre a déterminé le prix de vente ci-dessous :

Lots : 1 : 2 : 3 4                                  6 € le stère (frêne, bouleaux, merisier)

Lots : 5 : 6 : 7 : 8 : 9 10 : 11 : 12 : 13 : 14 : 15                                  9 € le stère (charmille)

Le Maire propose au Conseil :

- ✚ de valider les tarifs ci-dessus.
- ✚ de désigner comme garants d'exécution :
  - ✚ M. Pileyre Christophe
  - ✚ M. Schneider Denis
  - ✚ M. Ripp Cyril
- ✚ de fixer les délais suivants :
  - ✚ d'exploitation du bois au 30 juin 2018
  - ✚ et d'enlèvement au 31 août 2018
- ✚ de fixer le montant de la caution à 100 €.
- ✚ d'autoriser M. Pileyre Christophe à signer avec chaque affouagiste le règlement d'exploitation dans la forêt communale.

Le Conseil après avoir ouï l'exposé du Maire :

- ✚ valide toutes les propositions ci-dessus.

## Demande de subvention : Amicale des Sapeurs Pompiers de Montreux-Château

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention émanant des Sapeurs-Pompiers « Association la Vigilente » de Montreux-Château permettant une amélioration de la vie quotidienne du centre de secours, l'achat de l'habillement des jeunes sapeurs-pompiers et les assurances hors-service des sapeurs-pompiers.

Le Conseil après avoir ouï l'exposé du Maire :

- ✦ alloue une subvention de 200 €.

### Questions diverses

Le Maire annonce les prochaines dates du Conseil Municipal (sous réserve d'imprévu) : le 02 mars ,le 6 ou 13 avril, le 25 mai et le 06 juillet 2018.

#### M. GIUDICI

M. Giudici tiens à signaler que la déchetterie mobile placée sur le site de Fontaine fonctionne très bien. Juste un petit bémol l'accès n'est pas indiqué.

#### M. SAIAH

M. Saiah demande si nous avons reçu l'avis de l'ONF concernant le noyer de la ferme BELET.  
Le Maire indique que nous sommes toujours dans l'attente d'un rendez-vous avec M. Chalon de l'ONF.

M Saiah aimerait connaître notre position concernant le bâtiment de la synagogue. Le Maire indique que suite au rendez-vous avec le Président du Grand Belfort deux solutions s'offre à nous soit un bal emphytéotique d'une durée de 50 ans ou 60 ans ou de le vendre pour l'euro symbolique afin d'en faire un pôle culturel. Les chiffrages sont en cours d'études.

Toutes les propositions seront étudiées au Conseil.

#### Mme BEUGNET

Mme Beugnet informe que Mme BRETON aimerait savoir pourquoi elle fait encore partie de l'Association Communale.

Mme Barré indique que les anciens membres du conseil ne font plus partie de l'association seul le nouveau conseil mis en place est membre de l'association.

Mme Beugnet demande a ce qu'une assemblée générale soit organisée. Mme BARRE prend note et tiendra informé le conseil pour une date à venir.

Elle souhaiterait avoir des informations suite la suite du dossier « ferme Belet ». Le Maire indique que M HARTWEG nous a transmis un mail cette semaine afin de nous informer qu'il a quelques soucis avec son architecte mais qu'il reste toujours intéressé par ce projet.

**La séance a été levée à 22 h 15.**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

